

COOPÉRATION INTERNATIONALE DANS LE DOMAINE DES CERTIFICATIONS DES BATEAUX DE NAVIGATION INTÉRIEURE

Ref: CESNI/CP (18)03



Vienne, le 27 avril 2018 – Du 24 au 26 avril 2018 s'est tenue à Vienne la troisième réunion commune des commissions en charge de l'inspection des bateaux de navigation intérieure. Cette réunion, organisée sous les auspices du Comité européen pour l'établissement de standards en navigation intérieure (CESNI), fait suite aux réunions de Budapest (2008) et Wrocław (2012).

Près de 80 experts en provenance de 12 États membres du CESNI, ainsi que des sociétés de classification et des commissions fluviales, ont apporté des réponses à de nombreuses questions concernant la mise en œuvre concrète des prescriptions techniques applicables aux bateaux de la navigation intérieure et ont procédé à des échanges de vues et d'enseignements dans le cadre de plusieurs groupes de discussion.

Les participants ont été accueillis par Vera Hofbauer, Chef du département de la navigation du Ministère fédéral autrichien des Transports, de l'Innovation et de la Technologie et vice-présidente du CESNI. Elle a tout particulièrement souligné le rôle clé du standard européen établissant les prescriptions techniques des bateaux de navigation intérieure (ES-TRIN) pour favoriser la convergence des cadres réglementaires à l'échelle européenne, y compris sur les axes rhénan et danubien, et a invité à poursuivre les efforts pour une coopération respectueuse au sein du CESNI en vue d'une application harmonisée de ce standard. Max Bühler, Commissaire suisse de la navigation rhénane, a présidé de manière compétente et efficace la réunion.

Au terme des trois jours de réunion, des réponses ont pu être apportées dans une large mesure aux 50 questions soumises par les experts sur l'application de l'ES-TRIN. Les discussions des experts sur l'application des exigences techniques ont également engendré de nombreuses propositions pour des interprétations harmonisées.

En outre, cette réunion a également permis d'informer les experts de terrain sur le fonctionnement du CESNI, l'évolution des cadres réglementaires internationaux et l'entrée en vigueur de l'ES-TRIN 2017/1 en octobre 2018.

Si le CESNI a permis une convergence des cadres réglementaires en Europe, la bonne mise en œuvre de l'ES-TRIN est aujourd'hui nécessaire pour maintenir un haut de niveau de sécurité, limiter les impacts sur l'environnement et garantir des conditions équitables en navigation intérieure. Le rôle des experts des Commissions de visite a tout particulièrement été souligné dans cette mise en œuvre, ainsi que dans le soutien à l'émergence d'innovations.

Lors de cette réunion, les experts internationaux ont également disposé de suffisamment de temps réservé à des échanges bilatéraux, échanges auxquels ont également contribué le programme informel réussi proposé par les organisateurs autrichiens et l'atmosphère particulière de la ville de Vienne. Les contacts ainsi établis ou consolidés contribueront certainement au renforcement de la coopération des experts à l'échelle internationale.

Les résultats seront publiés via la banque de données pour l'application des exigences techniques « ES-TRIN-faq ». Ils permettront également d'alimenter les futurs travaux du CESNI, en particulier des futurs amendements de l'ES-TRIN.

À PROPOS DU CESNI

Le Comité européen pour l'élaboration des standards dans le domaine de la navigation intérieure (CESNI) a été créé en 2015 sous l'égide de la CCNR pour adopter des standards techniques dans différents domaines, notamment en ce qui concerne les bâtiments, les technologies de l'information et les équipages, auxquels les réglementations respectives au niveau européen et international, notamment celles de l'Union européenne et de la CCNR, peuvent se référer en vue de leur application. Le Comité CESNI réunit les États membres de la CCNR et de l'Union européenne, la Commission européenne, les organisations internationales comprenant les commissions fluviales et les organisations agréées, ainsi que des États observateurs. Son secrétariat est assuré par la CCNR.

Le rôle du CESNI est de contribuer à l'adoption d'un commun accord de standards uniformes sur le Rhin et l'ensemble du réseau des voies intérieures de l'Union européenne aux fins

- d'accroître la sécurité et la protection de l'environnement dans le cadre du transport fluvial,
- de promouvoir les métiers de la navigation intérieure et de renforcer l'attrait du secteur, et
- de faciliter les opérations de transport et de promouvoir le commerce international.

CONTACT

Secrétariat Exécutif du CESNI
Palais du Rhin
2, place de la République - CS 10023
F - 67082 Strasbourg Cedex

Tél. +33 (0)3 88 52 20 10
Fax +33 (0)3 88 32 10 72

info@cesni.eu
www.cesni.eu

